

## SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - COMPTE D'AFFERMAGE 2015

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle qu'en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal doit prendre acte du compte d'affermage annuel présenté par la SAUR, délégataire du service d'eau potable.

VU l'avis de la commission « Finances – Travaux – Agriculture » en date du 30 novembre 2016,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

**Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APPROUVE** le compte d'affermage 2015 du service public de l'eau potable.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 9 décembre 2016

**Le Maire,  
Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 12 DEC. 2016

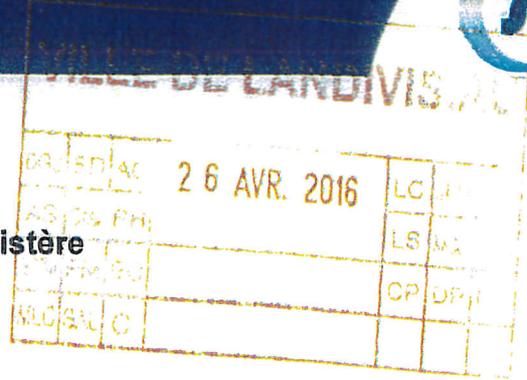
Et de la publication, le... 12 DEC. 2016

Fait à Landivisiau, le... 9 DEC. 2016

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

DIRECTION REGIONALE GRAND OUEST



Département du Finistère

2901.00 - Ville de LANDIVISIAU

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Société Délégataire : SAUR - SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL

COMPTE D'AFFERMAGE 2015

\* \* \*  
\* \*  
\*

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

ID : 029-212901052-20161212-2016515-DE



Département du FINISTERE

2901.00 - Ville de LANDIVISIAU

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - ANNEE 2015

MONTANT REVENANT A LA COLLECTIVITE 196 892.54 €

A DEDUIRE :

acompte échéance du : 30 juin 2015 49 600.00 €

acompte échéance du : 31 décembre 2015 99 100.00 €

TOTAL ACOMPTE 148 700.00 €

SOLDE NET A VERSER 48 192.54 €



Département du Finistère

Commune de LANDIVISIAU

COMPTE D'AFFERMAGE EAU

ANNEE 2015

Envoyé en préfecture le 12/12/2016  
Reçu en préfecture le 12/12/2016  
Affiché le  
ID : 029-212901052-20161212-2016515-DE

Désignation des opérations	Nombre m3	Montant Surtaxe	Montant Recette Fermière	
<u>ABONNEMENTS</u>		99 596.66	232 665.49	
<u>M3 CONSOMMES</u>	314 803	88 899.12	305 347.73	
<u>BRANCHEMENTS COMMUNAUX</u>	13 846	2 604.34	11 983.50	
<u>CONSOMMATIONS +6000M3/AN HORS VEG</u>	123 659	7 532.14	98 784.27	
Total exercice N	452 308	198 632.26	648 780.99	
<u>M3 CONSOMMES</u>	1 069	57.73	310.01	
Total exercices antérieurs	1 069	57.73	310.01	
TOTAL DES EMISSIONS	453 377	198 689.99	649 091.00	
Nbre de branchements au 31/12/2015 : 4 794				
<u>REPRISE IMPAYES ANTERIEURS (INCLUS CVP)</u>		10 876.90		
<u>VALEUR IMPAYES EN COURS (INCLUS CVP)</u>		-11 617.35		
<u>CREANCES IRRECOUVRABLES (INCLUS CVP)</u>		-1 057.00		
Résultats généraux	453 377	196 892.54	649 091.00	

Arrêté le présent décompte de surtaxe à la somme de :

196 892.54 €

Certifié conforme

Auray, le 11/04/2016

P. /